

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter les résultats et recommandations de la rencontre internationale sur les modes de consommation et de production durables, appelé Processus de Marrakech, qui a eu lieu à Marrakech, du 16 au 19 Juin 2003. Document E/CN.17/2004/11

Cette rencontre, qui a été organisée en collaboration avec le Département des Affaires Economiques et Sociales de l'ONU et le PNUE, se situe dans le cadre du suivi du Plan de mise en œuvre de Johannesburg et concernant, en particulier, la promotion de l'élaboration d'un ensemble de programmes décennaux sur les modes de consommation et de production durables.

Les experts ont discuté toute une série de questions, telles que les établissements humains et les modes de consommation et de production durables, la gestion des déchets, le transport, construction, l'eau et l'assainissement, les instruments politiques et les outils d'action en matière de consommation et de production durables et la coopération internationale dans ce domaine. (Un rapport détaillé est disponible au fond de la salle sur cette réunion).

- Ont assisté à cette réunion plus de 115 experts des différentes régions du monde venant de 59 pays et 9 organisations internationales ;
- Pendant cette réunion, il a été reconnu que le Processus de Marrakech constitue un premier pas vers l'élaboration d'un ensemble

de programmes décennaux en vue d'accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables ;

- Il été a indiqué qu'il était primordial de définir clairement ce qu'on entendait par modes de consommation et de production durables. Il y avait également un accord général sur le besoin d'intégrer les trois piliers du développement durable /le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement/ dans les stratégies et programmes de production et de consommation durables. Il a été également largement retenu que le succès de telles politiques dépend largement des conditions politiques, économiques et institutionnelles de chaque pays ;

- La rencontre a reconnu la responsabilité des Gouvernements, du secteur privé et de la société civile dans la promotion des modes de consommation et de production durables. De même, il a été souligné que les pays développés ont une grande responsabilité dans ce domaine et doivent montrer l'exemple au reste des pays. Les participants ont également fait référence au principe des responsabilités communes mais différenciées et au principe du pays pollueur -payeur.

- Le Processus de Marrakech a reconnu également l'importance de la coopération internationale, visant en particulier à promouvoir les modes de consommation et de production durables, renforcer les capacités institutionnelles, diffuser les techniques de production durables et appliquer des politiques et programmes en la matière.

- La rencontre a relevé l'importance des partenariats dans ce domaine entre des Gouvernements, les entreprises et la société civile ;

- Les experts ont conclu que l'élaboration de programmes décennaux est un processus continu qui doit se poursuivre dans le cadre d'une coopération internationale renforcée et que l'objectif étant de faciliter la prise de décisions par les Gouvernements pour encourager le passage aux modes de consommation et de production durables.

Il a été également relevé qu'il faudrait tenir compte des aspects écologiques et socio-économiques du développement durable et de l'impératif de participation du public.

S'agissant des <sup>des besoins des</sup> pays en développement, les participants ont relevé l'importance des moyens de mise en œuvre, particulièrement le renforcement des capacités, la formation et le transfert des technologies pour aider les industries à investir dans les modes de consommation et de production durables. Il a été également souligné que les pays en développement doivent identifier leurs priorités dans ce domaine de manière à ce que la communauté internationale puisse apporter les réponses adéquates aux besoins de ces pays. Le rôle des pays développés dans la promotion de la coopération internationale est primordial. Egalement, les participants ont souligné la nécessité d'améliorer la coordination entre les agences spécialisées des Nations Unies telles que, le PNUE, l'ONUDI, CNUCED, le PNUD, le Département des Affaires Economiques et Sociales, la Banque Mondiale. Cela pourrait certainement améliorer la qualité de la coopération internationale.

Par ailleurs, concernant les travaux futures, il a été recommandé que le processus de Marrakech devrait consister à *entreprendre de nouvelles initiatives*

1 - Faire en sorte que les Organisations internationales apportent des réponses aux demandes des Gouvernements. Il a été recommandé, à cet égard, que le Département des Affaires Economiques et Sociales de l'ONU et le PNUE ensemble, intensifient leurs activités et élargissent le champ du Processus de Marrakech ;

2 - Mettre en place des mécanismes d'échange d'information et d'expériences ;

3 - Créer des partenariats impliquant toutes les parties prenantes;

4 - Encourager et renforcer les processus régionaux qui devront alimenter et contribuer au processus de Marrakech. L'objectif étant d'organiser l'année prochaine une grande rencontre internationale sur les modes de consommation et de production durables.

5 - Il a été également dit que les rencontres internationales sur ce sujet doivent tenir compte du Programmes de travail *pluriannuel* de la Commission du Développement Durable.

Pour *conclure* ~~fin~~, j'aimerais remercier *tous les participants à cette réunion,* les gouvernements qui ont participé au financement de cette réunion *et particulièrement SE l'Am bassadeur* ainsi que Mme VIVEKA BOHN de la Suède qui a coprésidé *cette* rencontre *de Marrakech*